

**Le sénateur Inman:** Ensuite à la page 3, où il s'agit du même domaine que le premier, vous dites:

...mais les structures de ces derniers n'incitent pas toujours à prendre les initiatives nécessaires pour profiter des chances qui sont offertes.

En quoi trouvez-vous insuffisants les moyens d'éducation et de formation?

**M. McNamara:** Les circonstances auxquelles je faisais allusion sont les attitudes négatives ou inflexibles dont j'ai déjà parlé.

En effet, les moyens en question tombent sous le coup de l'observation du sénateur Fournier quant à la fausse idée que se fait le public du but des divers programmes de formation.

Je ne m'y connais pas tellement, car j'ai eu très peu de contact personnel avec des personnes qui ont bénéficié des programmes de formation du niveau élémentaire destinés aux personnes de quatrième, cinquième et sixième année ou qui entrent dans cette catégorie et qui, je crois, reçoivent une somme nominale pour suivre des cours aux écoles d'arts et métiers où elles apprennent les rudiments d'un métier.

Il me semble que ce n'est guère là qu'un autre moyen d'assurer pendant quelque temps à ces personnes un petit revenu supplémentaire. Certaines d'entre elles demeurent dans des régions où il leur est impossible d'utiliser la formation qui leur est donnée et, comme elles retournent dans ces régions, c'est simplement pour elles un moyen de toucher un peu d'argent pour quelque temps sans avoir à travailler très ferme à leur formation.

Il me semble que quelque chose manque à ces personnes. Je ne sais pas si c'est parce que les stimulants font défaut ou parce qu'on ne leur a pas expliqué de quoi il en retourne.

**Le sénateur Inman:** Ou peut-être sont-elles orientées vers la mauvaise sphère d'activité?

**M. McNamara:** C'est possible. Il est clair que le problème n'a pas de solution facile.

**Le sénateur Inman:** Monsieur le président, j'ai une dernière question à poser. Je viens du Île-du-Prince-Édouard et je m'intéresse au dernier paragraphe du mémoire où vous faites allusion aux petites industries et aux industries locales qui ne sont point touchées par les grosses entreprises. L'Île-du-Prince-Édouard, comme vous le savez, est une petite province qui ne se prête pas tellement à l'implantation de grosses industries. Je me demande à quelles petites industries vous faisiez allusion?

**M. McNamara:** D'après notre expérience et d'après mon expérience personnelle en tant qu'ingénieur-conseil, cet état de choses se constate bien souvent de prime abord. Il y a une tendance générale selon laquelle on consi-

dère comme un fait accompli la présence dans la province d'une personne qui possède peut-être une petite industrie. Cette tendance cherche à attirer des industries dans la province en utilisant des stimulants et je pense que parfois on exagère, lorsque pour attirer une entreprise de l'extérieur, on lui accorde plus de stimulants et plus d'aide qu'on en accorde à l'industrie locale, tout bonnement parce que cette dernière y est déjà et y demeurera de toute façon. Voilà ce qui se produit.

**Le sénateur Inman:** Telle est précisément notre situation. Merci.

**Le sénateur McGrand:** J'aimerais pousser plus loin la question du sénateur Fergusson. Au bas de la page 2, je lis: «...comporte un manque de ressources nécessaires pour vivre à peu près dans l'aisance». En répondant à la question du sénateur Fergusson, vous sembleriez parler des ressources humaines, améliorées ou non. Les débouchés sont surtout liés à la mise en valeur des ressources naturelles de la province. Je ne parle pas que de Saint-Jean; mais je vise la province dans son ensemble.

A quoi pensez-vous lorsque vous envisagez l'ensemble du Nouveau-Brunswick et la mise en valeur de ses ressources pour créer des emplois rémunérateurs?

**M. McNamara:** Il ne me vient à l'esprit aucune solution précise. D'après mon expérience, monsieur, les ressources humaines peuvent dans des conditions propices accomplir des merveilles à partir de ressources naturelles minimes.

**Le sénateur McGrand:** Vous n'ignorez pas que le Nouveau-Brunswick possède d'importantes ressources naturelles encore inexploitées?

**M. McNamara:** Je le sais, monsieur.

**Le sénateur McGrand:** C'est sur ce point que je vais insister. Dans sa question, le sénateur Inman a fait allusion aux petites industries de l'Île-du-Prince-Édouard et vous avez en quelque sorte approuvé son idée. Selon vous, quelles petites industries devrait-on développer à partir des ressources locales pour soulager le problème du chômage au Nouveau-Brunswick?

**M. McNamara:** Le meilleur exemple que je puisse trouver est une entreprise à laquelle ma société s'intéresse présentement. Il s'agit d'une petite entreprise vinicole à Havelock, au Nouveau-Brunswick, où une personne de la localité est en train d'agrandir sa fabrique, grâce aux programmes d'assistance; il a fallu bien du travail pour mener l'affaire à bonne fin, en partie, je crois, parce qu'il s'agit de quelqu'un qui habite la région. Mais c'est une